

Le Piscopien

BULLETIN MUNICIPAL



INTERCOMMUNALITÉ

PROJET DU VAL D'ÉZANVILLE



PISCOP ET NATURE

BALADE COMMENTÉE AUTOUR DU LAC D'ENGHIEN



**MUTUALISATION DES SERVICES PUBLICS
UNE NOUVELLE AVANCÉE
DANS LA COOPÉRATION
ENTRE DOMONT ET PISCOP**

SOMMAIRE

3

**ÉDITORIAL
DU MAIRE**

4-7

**RETOUR
EN IMAGES**

8-9

**QUOI DE NEUF
AU VILLAGE ?**

- La mutualisation des services avec Domont
- Recensement



21

**PISCOP
ET SES SAVEURS**

Les recettes de Mauricette



22-23

**PETITES RÈGLES
D'USAGE**

5 règles d'usage



10-13

INTERCOMMUNALITÉ

- Plaine Vallée - carte d'identité
- CAUE
- 23K-Tiers lieu Emploi et Entreprise
- Projet du Val d'Ézanville

24

INFOS PRATIQUES

L'équipe municipale

14-17

PISCOP ET NATURE

- Balade commentée autour du lac d'Enghien
- Méridienne verte
- Sentes balisées par les écoliers de Piscop
- Piscop Équestre



25

ADRESSES UTILES



18-19

PISCOP ET L'ÉCOLE

- FCPE : des parents engagés
- Des nouvelles de la bibliothèque
- Les coups de pouce de la mairie
- Les projets pédagogiques à l'école



26-27

**RENDEZ-VOUS
CULTURELS**



20

PISCOP SPORT

Les jeunes champions de cette année



28

AGENDA CULTUREL

Retrouvez les événements à ne pas manquer cette année



Le Piscopien

Bulletin municipal : N° 105 janvier 2023 ■ Mairie de Piscop : 1, place de la Mairie - 95 350 Piscop

Responsable de la publication : Christian Lagier

■ Rédaction : Sandrine Druon-Riot, Zoheir Aichouche, Sophie Gaillard et Nathalie Mathou

Secrétariat de rédaction : Solange Rey et Valérie Briere-Auger ■ Comité de rédaction : Conseil Municipal

Crédit photos : Mairie de Piscop ■ Conception-réalisation : Agence RDVA 01 39 90 10 00 ■ Impression : Edgar

Dépôt légal : N° 1051 janvier 2023



CHRISTIAN LAGIER,
Maire de Piscop

Chers Piscopiens, Chères Piscopiennes,

Notre village a renoué avec certaines activités que nous avons dû annuler en 2021 et je remercie la commission municipale qui a fait vivre ces manifestations.

Restons vigilants car nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise sanitaire.

L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nous tous.

La guerre en Ukraine n'en finit pas et les alertes climatiques ont fragilisé notre quotidien. Dans ce contexte incertain, l'action municipale se poursuit et s'adapte.

Comme vous le savez, le budget municipal n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile de gérer le quotidien. Cette année encore, nous avons maintenu en état notre patrimoine et nos installations sans augmenter les taux d'imposition.

J'en appelle à la responsabilité de tous dans nos comportements pour minimiser nos dépenses énergétiques. Il va de soi que nos bâtiments publics et administratifs, de notre école, n'échappent pas à la règle d'une bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Pour la période à venir, l'éclairage public se fera sur une plus courte durée.

Après le succès de la mutualisation de la police municipale nous avons décidé d'une coopération avec le service urbanisme de Domont pour instruire les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux. Je remercie le maire de Domont Frédéric Bourdin et son équipe pour avoir permis ce regroupement à partir de 2023.

Dans ce monde un peu fou, vous pouvez compter sur le conseil municipal pour servir votre village.

Chères Piscopiennes, Chers Piscopiens, je vous souhaite pour cette nouvelle année des jours meilleurs et qu'elle vous apporte joie et santé pour vous-même, votre famille et vos amis.

Prenez soin de vous.



Retour en images sur 2022

janvier | Les vœux du maire en vidéo



13 mars | Repas des anciens



24 avril | Élection présidentielle - 2^e tour



8 mai | Commémoration du 8 mai 1945



12 juin | Élections législatives





Retour en images sur 2022

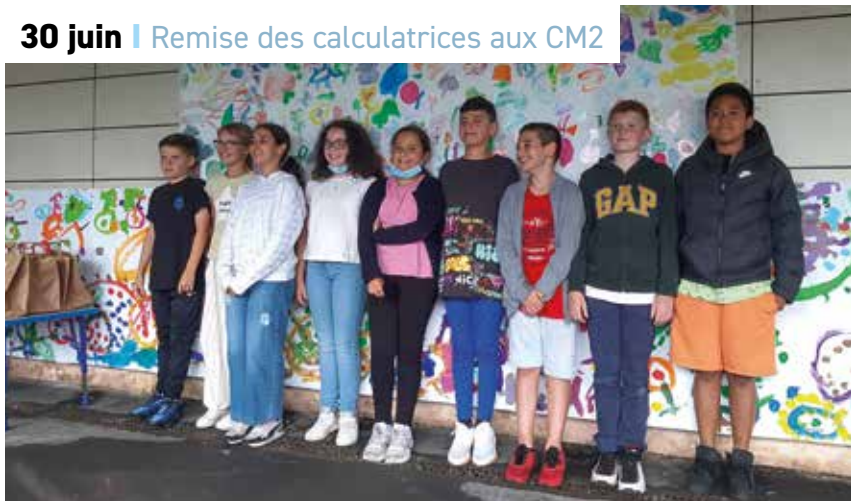
19 juin | Derby Cross



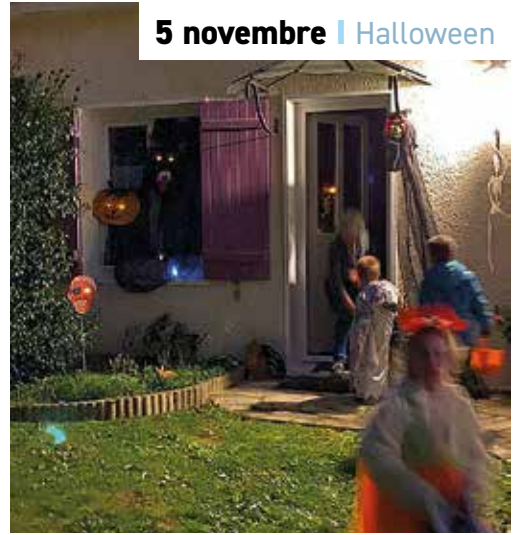
25 juin | Fête de l'été



30 juin | Remise des calculatrices aux CM2



5 novembre | Halloween



11 novembre | Cérémonie du 11 novembre 1918



8 décembre | Noël des écoliers





Quoi de neuf au village ?

MUTUALISATION DES SERVICES PUBLICS

Une nouvelle avancée dans la coopération entre Domont et Piscop

Après la mutualisation des services de la Police municipale engagée en 2021, la coopération entre les communes de Domont et de Piscop vient de franchir une nouvelle étape. Désormais, la commune de Piscop pourra solliciter les agents du service de l'urbanisme de Domont pour traiter leurs demandes de permis de construire et de déclarations préalables de travaux. Explications.

Un partenariat gagnant-gagnant. C'est l'expression qui qualifie au plus juste la nouvelle convention qui vient d'être signée entre les deux communes pour mettre en commun leurs moyens, après une première expérience réussie dans le domaine de la sécurité. D'un côté la ville de Domont, qui a fait des questions d'urbanisme l'une de ses priorités en constituant une équipe de trois agents expérimentés pour gérer cette problématique complexe et hautement technique. Et de l'autre, le village de Piscop, dans l'incapacité financière et matérielle de supporter seul le coût d'un tel service.

Mutualisation

« Un village de 800 habitants n'a pas les moyens d'embaucher un technicien de ce niveau et le nombre d'actes administratif ne justifie pas la création d'un tel service. Nous déléguons actuellement cette mission au Centre Intercommunal de Gestion, mais nous gagnerons en efficacité dans le cadre de cette coopération avec nos voisins de Domont », confirme le Maire de Piscop, Christian Lagier. Quant au Maire de Domont, Frédéric Bourdin, cette mutualisation de services constitue selon lui un moyen pertinent d'en alléger le coût et de doter les deux communes d'un niveau de service de qualité. « Domont et Piscop ont un état d'esprit, un patrimoine et un environnement en commun, la logique, c'est aussi de mettre des moyens en commun pour que nos populations bénéficient de services de proximité de qualité. On fait souvent mieux à plusieurs que chacun pour soi, c'est une simple question de bon sens », précise le Maire de Domont.



Plus de proximité, plus de réactivité : désormais, les demandes de permis de construire et d'autorisations préalables de travaux seront instruites par les agents du service urbanisme de Domont dans le cadre d'une convention signée entre nos deux communes.

Proximité et réactivité

Concrètement, le service urbanisme traitera désormais les dossiers de permis de construire et de déclarations de travaux à l'échelle des deux communes ; le Maire de Piscop conservant la responsabilité de la signature finale des actes administratifs et le cas échéant, celle des procédures contentieuses.

En contrepartie, la commune de Piscop participera au financement du service par le biais d'une contribution forfaitaire annuelle établie dans le cadre d'une convention, sur le même principe que celle déjà en vigueur pour la Police municipale. « Tout le monde y trouve son compte », argumente Serge Bierre, pre-

mier adjoint au Maire de Domont délégué à l'urbanisme. « Les Piscopiens disposent ainsi d'un service de proximité très réactif et de grande qualité, cette mutualisation nous ayant permis de nous doter d'un service très bien structuré qui effectue un travail efficace dans un domaine particulièrement sensible ».

Les deux communes iront-elles plus loin dans leur partenariat ? « Nous agissons désormais sur des bases saines avec un retour d'expérience très positif et d'autres pistes de mutualisation sont à l'étude dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse par exemple », indique Christian Lagier, Maire de Piscop.

Recensement de la population 2023



**Pour se faire recenser en ligne,
rendez-vous sur le site
le-recensement-et-moi.fr**

Combien sommes-nous à Piscop ?

Cette année, la commune de Piscop réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 17 janvier prochain.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier 2023 ?
Contactez le 01 39 90 19 04 ou contact@mairie-piscop.fr**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Intercommunalité

Agglomération Plaine Vallée : Carte d'identité

18 villes au cœur du Val d'Oise, aux portes du Grand Paris.

L'AGGLOMÉRATION EN QUELQUES CHIFFRES



SUPERFICIE
74,7 KM²



POPULATION
184 000 hab.



40 000 emplois
POP. ACTIVE 117 000 pers.



14 000 ENTREPRISES
800 CRÉATIONS / AN



**17 PARCS
D'ACTIVITÉS**



11 GARES



1 INCUBATEUR
1 PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES
1 TIERS LIEU



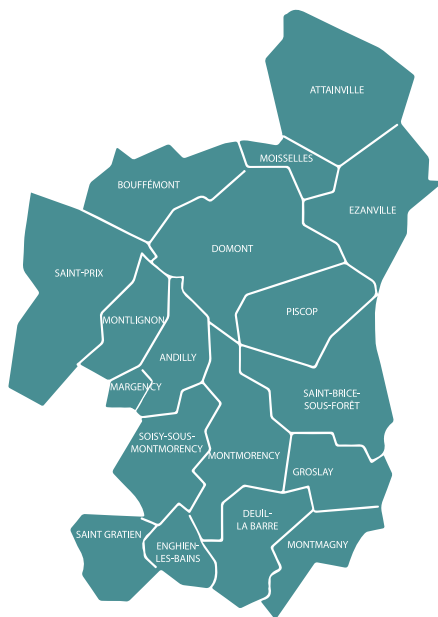
52% ESPACES URBANISÉS



22% BOIS ET FORETS



22% SURFACES AGRICOLES



Communauté
d'Agglomération

Plaine Vallée

Forêt de Montmorency

VOS NUMEROS UTILES

- Éclairage public : 01 55 46 10 59
- Collecte des déchets :
0 800 735 736
(www.sigidurs.fr)
- Création d'entreprise :
0 800 103 083
(www.eco-plainevallee.fr)
- Eau potable : 0 969 369 900 /
Urgence fuites : 0 969 369 918

Équipements communautaires

- Plaine Vallée Tourisme :
01 39 64 42 94
(www.plainevallee-tourisme.fr)
- Théâtre Silvia Monfort :
01 39 33 01 81
- Piscine Maurice Gigoi :
01 39 91 39 00
- Espace sportif et nautique
La Vague : 01 34 27 37 20
(www.lavague-plainevallee.fr)
- Pépinière d'entreprises 14 K :
01 30 10 66 50
(www.14k-plainevallee.fr)
- Tiers-lieu Emploi et entreprise
23 k : 01 34 05 18 00

LES COMPÉTENCES

- Aménagement de l'espace communautaire & Habitat.
- Politique de la ville.
- Sécurité publique.
- Environnement et cadre de vie.
- Développement économique, Emploi.
- Tourisme.
- Assainissement, Eau potable, gestion des milieux aquatiques, des eaux pluviales et prévention des inondations.
- Voirie et Transport public.
- Collecte et traitement des déchets ménagers.
- Propreté urbaine (nettoyage des tags).
- Réseau d'éclairage public.
- Gestion des équipements culturels (Théâtre Silvia Monfort) et sportifs (piscines) d'intérêt communautaire.
- Lecture publique/réseau des bibliothèques.

GOVERNANCE : VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Piscop compte deux conseillers communautaires :

- Christian Lagier (Vice-président délégué) : Il est délégué à la programmation du Théâtre Silvia Monfort, à la Commission d'Appel d'Offres et aux Instances paritaires. Il siège à la commission « Économie et Emploi » mais également au « Sigidurs » et à la « Semavo ».
- Sébastien Pautrat (Suppléant).

Contact

1, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tel. : 01 30 10 91 61 - contact@agglo-plainevallee.fr

Ouverture au public

Du lundi au mercredi : De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Du jeudi au vendredi : De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

www.agglo-plainevallee.fr - www.facebook.com/PlaineValleeAgglo/

Vous désirez construire, agrandir ou rénover ? Rencontrez un architecte-conseiller du CAUE

Ces conseillers sont à votre disposition un mardi par mois au siège de Plaine Vallée. Une assistance entièrement gratuite pour réussir vos projets de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement.



Avant de vous engager dans votre projet de construction ou d'extension, profitez gratuitement des conseils d'un professionnel de l'architecture.

Des architectes du CAUE sont là pour accompagner dans l'élaboration de votre projet et vous aident à :

- > rechercher des solutions adaptées à vos besoins,
- > intégrer votre projet dans son environnement immédiat,
- > définir le choix des volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives,
- > élaborer vos démarches administratives.

Les architectes du CAUE vous accueillent sur rendez-vous un mardi par mois au siège de l'Agglomération.

Notez qu'à partir de 150 m² de surface plancher, vous devrez obligatoirement faire appel à un architecte.

Préparez votre entretien

Pour permettre à l'architecte-conseiller de mieux comprendre votre projet, vos envies et le contexte dans lequel il s'inscrit, il est recommandé de venir avec vos plans (cadastre, terrain, construction existante ou projet), des photos, des devis, ainsi que tout autre document qui permettrait de répondre au mieux à vos questions...

LES PROCHAINES PERMANENCES

- mardi 17 janvier
- mardi 21 février
- mardi 21 mars
- mardi 18 avril
- mardi 16 mai
- mardi 20 juin
- mardi 18 juillet

Les permanences ont lieu au siège de l'agglomération :

**1 rue de l'Égalité
95230 Soisy-sous-Montmorency**

Inscription obligatoire :

01 30 10 90 48 ou 01 30 10 91 61



1 Intercommunalité

23K, le tiers-lieu emploi et entreprise



Un nouveau concept de tiers-lieu a ouvert ses portes au sein de l'Agglo ! 23K est un espace de co-working, de formation et de conseils, situé au 23 avenue Kellermann à Soisy-sous-Montmorency.

LA VISION 23K

Accompagner vers l'emploi, redonner confiance, encourager la créativité, accueillir les talents économiques, favoriser les échanges d'expériences, les idées d'où qu'elles viennent, telle est l'ambition de 23K.

DES SERVICES ACCESSIBLES

Open space et salle de réunion, salon d'accueil et bureau fermé... 23K donne accès à différents types de services : conseil personnalisé, coaching, accès Internet haut débit, reprographie, rangement individuel et bien sûr l'indispensable espace café.



UN ESPACE COLLECTIF

Chercher un emploi ou travailler à son compte se traduit souvent par l'isolement ou la solitude professionnelle. Les tiers-lieux permettent de rompre cette situation et de travailler dans un cadre convivial, pratique et stimulant pour développer son réseau.

DES ANIMATIONS CONVIVIALES

Un programme d'animations enrichit l'offre de 23K : ateliers découvertes, de développement personnel, petit-déjeuner thématique, job dating, échange de compétences, formation, stage entrepreneurial et rencontres entreprises... viendront rythmer la vie de ce nouveau tiers-lieu.

LES ATELIERS EN JANVIER

- **Mardi 10 (9h à 12h) :** Job dating avec l'agence Manpower de Domont (industrie, logistique, tertiaire).
- **Jeudi 19 (9h à 11h) :** « Création d'entreprise mode d'emploi : les étapes clés pour créer » animé par un expert en création d'entreprise.
- **Mardi 24 (9h à 17h) :** « Renouer avec vos atouts et valoriser votre image ».
- **26/01 (9h à 17h) :** « Développer un mental de champion » animé par un préparateur mental.

Sur inscription :

23k@agglo-plainevallee.fr
01 30 10 90 40

Informations

et inscriptions :

23 avenue Kellermann
95230 • Soisy-sous-Montmorency
23k@agglo-plainevallee.fr
01 34 05 18 00



Val d'Ézanville : nouvelle avancée dans le projet d'aménagement avec la création de la ZAC

Alors que les premières démolitions des bâtiments ont démarré fin novembre, le projet d'aménagement entame une nouvelle étape décisive. Le conseil communautaire de Plaine Vallée a approuvé mercredi 23 novembre le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté du Val d'Ézanville, visant à impulser un projet urbain pérenne d'envergure pour le territoire et ses habitants.

UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE

Au cours de la séance, les élus communaux ont également validé le bilan de la concertation qui s'est tenue entre le 30 septembre 2021 et le 15 novembre 2022, auprès des habitants.

Cette concertation, qui a réuni plus de 100 contributions, témoigne de l'intérêt porté par les habitants, au-delà de la commune d'Ézanville. Elle a ainsi permis de consolider les grandes orientations d'aménagement et de programmation du projet.

Les observations des habitants ont été intégrées dans les principes d'aménagement et la conception du schéma de la ZAC, ainsi que dans le cahier des charges de l'aménageur et des futurs promoteurs. La prochaine étape majeure du projet d'aménagement interviendra début 2023 avec la désignation de l'aménageur en charge de la ZAC.

Plan de composition urbain et hypothèse de programmation

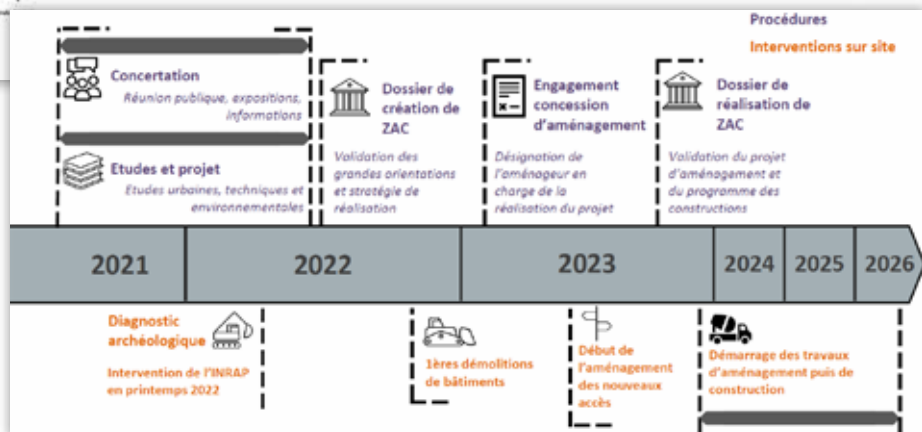


LES GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

À fin de revitaliser l'ancienne zone commerciale du Val d'Ézanville, Plaine Vallée en concertation avec Ézanville et Moisselles, mène un ambitieux programme de requalification.

Une zone à vocation mixte

La zone d'activités, actuellement en friche, s'étend sur une superficie de 15 ha. Au total, elle occupera 60000 m² de surface de plancher, sans emprise sur les terres agricoles. Côté programmation, le projet prévoit de mêler des activités de commerces, de services, de la restauration et des bureaux. Des activités de loisirs et d'artisanat sont également à l'étude. Il s'inscrit dans une stratégie de développement pensée à une échelle globale de l'intercommunalité. Il s'efforce ainsi de répondre aux attentes des habitants et de prendre en compte tous les enjeux territoriaux, dont la question de la concurrence et des complémentarités commerciales.



Le site réaménagé devrait ainsi générer 800 emplois, visant ainsi à relocaliser l'emploi alors que 80 % des actifs de Plaine Vallée travaillent à l'extérieur de l'agglomération.

Une meilleure desserte et des accès sécurisés

Les accès, dessertes, circulations aux abords et à l'intérieur du site vont être reconfigurés. Il s'agit de désenclaver le site en l'intégrant dans le tissu urbain et naturel existant. Des nouveaux accès sur la route départementale et des cheminements piétons et de pistes cyclables

vont ainsi être créés pour desservir les quartiers pavillonnaires limitrophes, les équipements et les commerces.

Un projet intégré dans son environnement

Le projet se veut porteur d'une forte qualité urbaine, architecturale et paysagère tout en privilégiant la réutilisation des matériaux existants. Par ailleurs, l'impact environnemental du site, tant en termes d'imperméabilisation des sols, de la gestion des eaux pluviales, végétalisation du site, que d'autonomie énergétique figure au cœur des préoccupations.



"Aux Sources", une balade immersive et sensorielle autour du lac d'Engghien

Une balade audio augmentée pour vivre Engghien-les-Bains à la belle époque ! Bienvenue dans « Les balades augmentées » à la découverte de la vallée enchantée de Montmorency ! Voyagez à travers le temps, entre rêve et réalité.

« Aux Sources ! » est une balade immersive autour du lac d'Engghien-les-Bains. Laissez-vous porter par les sons qui vous entourent, ralentissez la marche et déambulez autour du lac, dans des ambiances champêtres et bigarrées.

Le parcours sonore remonte le fil de l'histoire, du second Empire aux années folles, et vous immerge dans l'ambiance gaie et fleurie de villégiature de cette station thermale très réputée, où sont passées tant de figures marquantes du XIX^e siècle.

Une déambulation sensorielle

Au cours de cette balade audio géolocalisée en réalité augmentée, vous êtes porté par des ambiances sonores qui vous invitent à déambuler autour du lac, jusqu'aux points d'intérêt qui se dévoilent à vous.

S'inscrivant à contre-courant des tendances des guides touristiques,

l'application mobile devient un simple support au service de la flânerie.

Une fois l'application démarrée et casque sur les oreilles, glissez votre smartphone dans la poche pour le reste de la balade et immergez-vous totalement dans l'univers qui vous est conté. Le parcours est une découverte initiatique, musicale et poétique, à travers 150 ans d'histoire.

Le voyage sensoriel commence dès la gare du Nord ou de la gare d'Engghien-les-Bains.

En novembre dernier, « Les balades augmentées » ont reçu le prix d'argent dans la catégorie "transformation numérique" lors de la 36^e édition du Prix TERRITORIA.

Adresse de départ

Gare d'Engghien-Les-Bains, Rue du Départ, Engghien-les-Bains, France

Durée

1H15

Niveau

Niveau bleu - Facile

Type de randonnée

Parcours / sentier thématique



La méridienne verte, un axe végétal qui traverse toute la France

Imaginez un gigantesque alignement d'arbres s'étendant sur tout le pays du nord au sud, c'est l'incroyable projet architectural lancé par Paul Chemetov il y a bientôt 23 ans.



Le Piscopien qui se promène dans notre belle commune a peut-être déjà vu ce médaillon... Rue de la Belle Vue.

Pour les cérémonies de passage à l'an 2000, l'architecte-urbaniste Paul Chemetov a imaginé le projet de la Méridienne Verte. Il s'agit d'un alignement de plusieurs milliers d'arbres plantés tout au long du méridien de Paris. Situé environ 2° 20' à l'est du méridien de Greenwich. Il traverse la France du Nord-

Pas de Calais aux Pyrénées Orientales et passant par la capitale au centre de l'observatoire de Paris.

Cette ligne traverse la France sur 337 communes, 20 départements et 6 régions. Sur chacune de ces communes on peut s'attendre à trouver un massif

cylindrique en béton, au sommet duquel est incrusté un médaillon commémoratif. C'est aussi un itinéraire de randonnée permettant de serpenter de villes en villages sur plus de 1200 kilomètres. Ce monument végétal à l'échelle de la France nous incite à porter un regard nouveau sur le paysage.



Sentes balisées par les écoliers de Piscop

Cet itinéraire de randonnée a été conçu et réalisé par les élèves des classes de CE et CM de l'école Jacques Prévert de Piscop de 2011 à 2014, en collaboration avec le Coderando 95.

Les textes de ce dépliant ont été écrits par les élèves et leurs maîtresses. Ils vous invitent à découvrir les paysages et sites qui traversent le village de Piscop, la Forêt Domaniale de Montmorency et les vergers de Saint-Brice.

Longueur du circuit : 9 km 400.

Difficulté du parcours : aucune difficulté ; le terrain peut-être boueux près du ruisseau du fond des aulnes par temps humide.

Attention : battues de l'ONF les jeudis.

Circuit un chemin une école : suivre le balisage PR jaune (Promenades et Randonnées) représenté en bleu sur la carte. Le circuit croise le sentier des lisières et le GR®.

En suivant le parcours ci-contre, vous découvrirez...

L'église

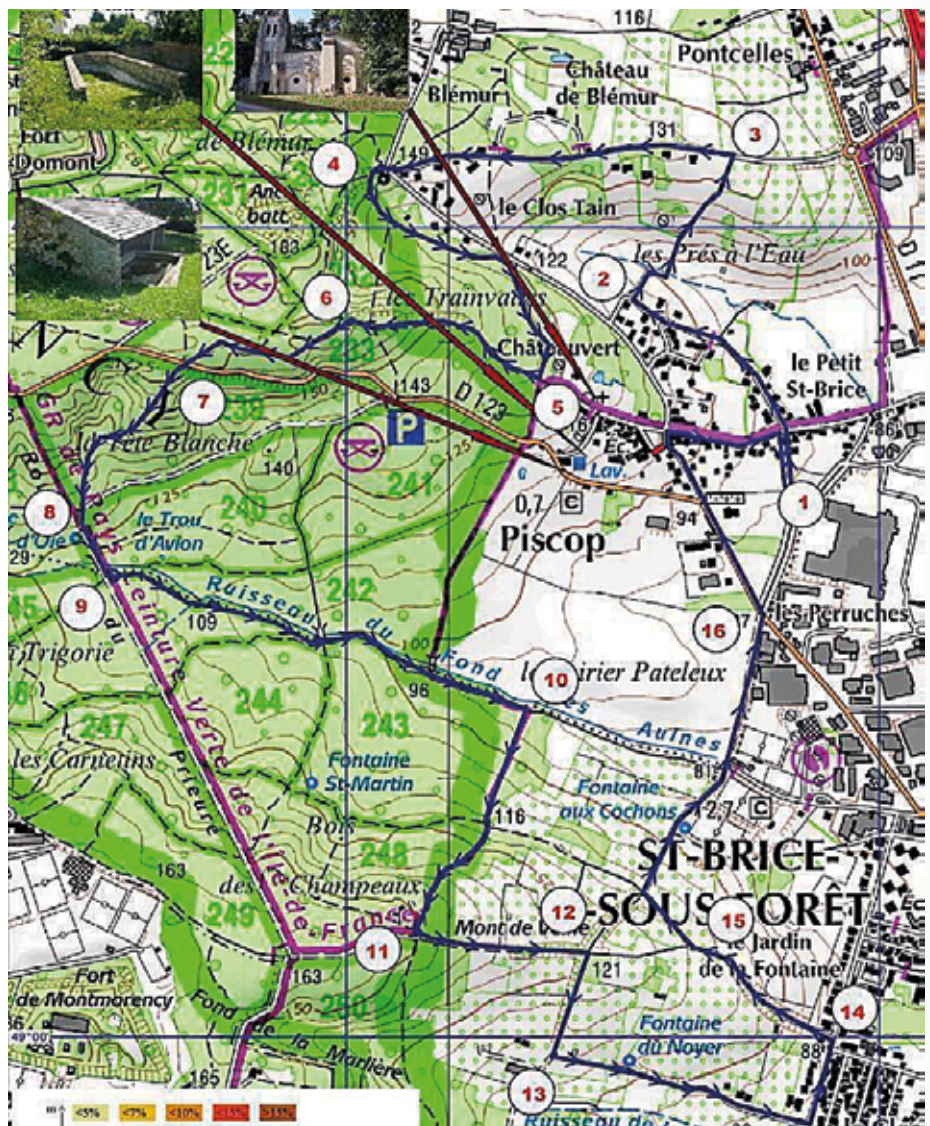
Une chapelle a été fondée en 1211 par Pierre de Piscop. À la place de cette chapelle, une église a été construite à la Renaissance. Abandonnée en 1806, elle a été réutilisée à partir de 1840. Le toit s'est effondré en 1955. Elle a été restaurée en partie en 1985 et une association de bénévoles, *La Salamandre*, qui a réalisé 3 vitraux. Deux dalles funéraires du XVI^e siècle représentant les seigneurs de Braque, seigneurs de Piscop et leurs épouses sont conservées. Le clocher avec un toit à deux pentes est typique des églises rurales.

Les lavoirs

Autrefois, le linge sale était gardé pendant des mois avant d'être lavé. La lessive était faite au cuveau, puis on transportait le linge en brouette pour le rincer dans les fontaines et les rus. Cela polluait l'eau et provoquait des épidémies de choléra et de typhoïde. Pour lutter contre ces maladies, des lavoirs ont été construits au XIX^e siècle. À Piscop il y a le lavoir ouvert de la fontaine aux loups et le lavoir couvert près de la rue de l'abreuvoir.

La mairie-école du XIX^e siècle

En 1839 la municipalité décide de construire « une maison d'école et une mairie sur la place de Piscop » avec une salle d'école, une petite cuisine et une salle à manger au rez-de-chaussée, une salle de mairie, un cabinet, une chambre et un cabinet pour l'instituteur au premier étage, un grenier. Le bâtiment sera agrandi au XX^e siècle et l'école déménagera en 2010, dans un nouveau bâtiment, chemin Notre-Dame.



Le panorama au mont de Veine

En haut du sentier du regard, on peut observer et lire le paysage : les pâturages, les cultures, les bâtiments agricoles, le clocher de l'église qui domine le village, la forêt de Montmorency.

La forêt de Montmorency

C'est une forêt de 2200 hectares située entre la vallée de Montmorency et la Plaine de France. Elle s'étend sur 13 communes du Val d'Oise. C'est une forêt vallonnée et humide (plusieurs ruisseaux comme le ruisseau du fond des aulnes). On y trouve essentiellement des châtaigniers (90 %) mais aussi des chênes, des érables, des bouleaux, des résineux et quelques sycomores plantés par l'ONF.

Les vergers de Saint-Brice-Forêt et Piscop

Sur les coteaux, les vignes présentes depuis le Moyen Âge ont laissé progressivement la place aux vergers à partir du XVII^e siècle ; puis elles ont été détruites par le phylloxéra à la fin du XIX^e siècle.

Les vergers qui les ont remplacées produisaient des pommes et des poires envoyées à Paris et jusqu'en Angleterre. Mais à leur tour, à la fin du XX^e siècle, les vergers ont commencé à disparaître à cause du développement des villes.

De nos jours, nous retrouvons les vergers aux Rougemonts et au Mont de Veine à Saint-Brice ainsi que sur la colline de la Belle Vue à Piscop.

Son et images d'un village



Préambule

- L'intention de ce document est d'être un document de référence pour les enseignants et les élèves de l'école de Piscop.
- Cette notice de géographie a été élaborée pour les élèves de l'école de Piscop et de l'école de Saint-Brice-sous-Forêt.
- Il est destiné à être utilisé par les enseignants et les élèves de l'école de Piscop et de l'école de Saint-Brice-sous-Forêt.
- Le projet est à l'origine d'une classe à deux classes (CM1-CM2) mais une formation de classe en deux classes a été mise en place par les enseignants de l'école de Piscop.

Géographie et musique : les sons et les paysages	Élaborer un document de référence pour les enseignants et les élèves de l'école de Piscop.
Musique de la langue des mots pour le jeu	Apprendre à lire et à écrire les mots de la langue.
Géographie et musique : les sons et les paysages	Apprendre à lire et à écrire les mots de la langue.
Géographie et musique : les sons et les paysages	Apprendre à lire et à écrire les mots de la langue.
Musique et numérique : les sons et les paysages	Apprendre à lire et à écrire les mots de la langue.

Plan du diaporama

Des sons et des paysages

Il s'agit de l'un des premiers documents de référence pour les enseignants et les élèves de l'école de Piscop.

Des sons et des paysages

Première sortie de terrain

Une première sortie est organisée pour les élèves de l'école de Piscop.

L'attention des élèves est attirée par le son des roues sur le sol.

UN DOCUMENT DÉDIÉ

Retrouvez l'intégralité du travail des écoliers de Madame Pertica de l'École de Piscop en scannant ce QR Code :

Projet réalisé avec le concours de : École Jacques Prévert Piscop, Ecoen Rando, Coderando 95, Mairie de Piscop, Mairie de Saint-Brice-sous-Forêt, Crédit Agricole.

Piscop Équestre : le Derby Cross

Le 13 juin 2022, l'association Piscop Équestre a organisé un concours d'équitation sur la commune : un Derby cross.

Le derby cross consiste à enchaîner en extérieur sur terrain varié un parcours d'obstacles, certains étant entièrement mobiles et d'autres naturels dans un temps imparti. Il permet de valoriser une équitation d'extérieur et d'acquérir une technique de saut en terrain varié où prédomine la recherche du rythme et de l'équilibre. Il combine les sensations du cross avec la précision du saut d'obstacles.

7 épreuves différentes étaient proposées de 50 à 90 cm dont 3 épreuves exclusivement réservées aux poneys.

Le vallon, Rue de la Tourelle, a accueilli 15 couples engagés dans ces épreuves.

Nous félicitons tous les couples pour leur participation et à l'année prochaine.



RÉCUPÉREZ DU FUMIER POUR VOS JARDINS ET POTAGERS

L'association Enghien Piscop Équestre vous invite à venir chercher gratuitement du fumier de qualité pour vos jardins et potagers.

Si vous êtes intéressés merci de nous contacter directement sur place, chemin de la Fontaine au Loup ou à l'adresse mail : enghien.piscop.equestre@gmail.com





Piscop et l'école

FCPE : des parents engagés au service de la réussite scolaire de nos enfants

La FCPE c'est quoi ?

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger. Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public.

Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Et à Piscop, la FCPE, c'est quoi ?

C'est un conseil local qui compte 14 adhérents. Nous sommes des parents co-éducateurs, partenaires à part entière de la communauté éducative. Nous servons de relais entre l'ensemble des parents, l'équipe enseignante et la mairie. Nous participons aux conseils d'écoles, votons le règlement intérieur de l'école, adoptons le projet d'école, donnons notre avis et faisons des suggestions sur le fonctionnement de l'école.



Notre principale action depuis 2 ans, conjointement avec l'équipe enseignante et la mairie, est de réussir à ouvrir une classe afin que nous repassions en double niveau (au lieu de triple).

À Piscop, la FCPE c'est également l'organisation d'actions afin de créer de la

convivialité pour l'ensemble du village : Halloween, LOTO, marché de Noël...

Tous les bénéfices de ces actions (pour celles qui sont payantes) servent à financer les projets de l'équipe enseignante et/ou l'achat de matériels pour l'école.

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'association qui s'en occupait n'existe plus. Nous tenons à remercier mesdames Christiane NYS, Aurélie NYS et Gwenaëlle HEDOUIN pour leur investissement au sein de l'association « Au temps libre ».

Cependant, il reste des livres pour les enfants de l'école. La gestion en est assurée par Wendy. Les enfants peuvent emprunter jusqu'à 2 livres sur une période d'une semaine en période scolaire, et 3 livres pendant les vacances scolaires.

De plus, un animateur fait la lecture d'un ou deux livres aux enfants qui le souhaitent pendant le temps de midi, deux fois par semaine.

Les enfants ont accès à la bibliothèque sur chaque temps périscolaire :

- accueil du matin : accessible à tout moment,
 - cantine : accessible après les activités,
 - accueil du soir : accessible à tout moment après le goûter.
- Une lecture des livres sur le théâtre va être mise en œuvre.



LES COUPS DE POUCE DE LA MAIRIE

La mairie a financé les cours de tennis ; le transport en car pour l'activité cueillette, la journée à Sherwood Parc (petites et moyennes sections de maternelle) et la visite du musée de l'Air et de l'Espace pour les autres classes (photo ci-dessous), ainsi que pour la piscine. Elle finance aussi l'achat de fournitures scolaires et a pris en charge l'achat de jeux divers pour la cour de récréation, notamment l'acquisition de pochoirs et de peinture pour le sol de la cour.



Une année scolaire riche en projets pédagogiques

Pour la rentrée 2022, l'école a accueilli 75 élèves provenant de la commune de Piscop, mais aussi des communes plus ou moins limitrophes. L'effectif reste stable et les classes à double et triple niveau sont toujours d'actualité.

Cette année, l'équipe enseignante a pu accueillir Madame Laëtitia Lefèvre, en classe de CE2-CM1-CM2.

Le début de l'année scolaire a été ponctué de quelques événements comme la cueillette de pommes pour la classe de maternelle, mais aussi de la lecture devant un public formé de parents d'élèves pour les CE1-CM1-CM2.

Le plein de projets

Des projets initiés depuis quelques années déjà sont également à l'ordre du jour. Ainsi, l'action « piles solidaires » fait son grand retour. Il en est de même, pour le projet du « potager scolaire ». Ainsi, en novembre, les élèves ont pu planter un certain nombre de bulbes.

Cette année encore, Madame Sibley, intervenante extérieure en anglais, continue à donner des cours du CE1 au CM2. L'association « Lire et faire lire » est également présente auprès de tous les élèves de l'école et leur permet de voyager à travers la lecture.



Participer à la vie du village

Le 16 décembre, à la salle des Blés Mûrs, la FCPE, avec le partenariat de l'école, a organisé un Marché de Noël. Les enfants sont montés sur scène pour une représentation de chants et ont vendu, au bénéfice de l'école, des gâteaux et des chocolats, mais aussi des objets qu'ils avaient fabriqués en classe.

A l'initiative des élèves de CE-CM, un stand au bénéfice du Téléthon était également présent, avec des défis sportifs ainsi que la vente de gâteaux.

La FCPE proposait un certain nombre de divertissements pour les enfants comme la photo avec le Père Noël, le maquillage festif, des gourmandises à déguster...

Nous prévoyons de multiplier les événements partagés avec les élèves ainsi que leurs familles. Le carnaval est prévu courant avril-mai ainsi qu'une kermesse à la fin du mois de juin.

Alena Gadeeva
Directrice

Dans la continuité de projets développés l'an passé, les élèves de CM2 de l'école Jacques Prévert ont souhaité poursuivre certaines actions :

• Poursuite des activités jardinage (Anna et Julia, CM2)

L'an passé, nous avons créé un potager. Avec les élèves des deux autres classes, nous avons planté du romarin, du thym, des plants de tomates, des fraisiers, des framboisiers, un rosier. Nous avons aussi créé un « Carré pour la biodiversité » pour favoriser la biodiversité. Nous avons observé et dessiné des plantes et des insectes et nous avons obtenu le prix des Petits Scientifiques du « Concours des Écoles Fleuries ». Cette année, nous poursuivons le travail au jardin et nous avons déjà planté des bulbes.

• Reconstitution de l'action Piles Solidaires pour venir en aide au village d'Agnédi au Togo (Maxime, CM2)

L'année dernière, nous avons participé à l'opération « Piles Solidaires ». Nous récupérons des piles usagées dans notre école et nous les donnons à l'entreprise Batribox. Avec l'argent du recyclage des piles fournies, Batribox permet à « Électriciens sans frontières » d'apporter l'électricité et l'eau à des villages qui en ont besoin. L'année dernière, nous avons aidé une communauté Huarpe en Argentine. Maintenant,

nous allons aider le village d'Agnédi qui se situe au Togo. Dans ce village, il y a de nombreux problèmes : la déforestation entraîne la disparition de la biodiversité, l'assèchement des cours d'eau et la pollution des sols.

D'autres élèves ont rendu compte d'activités menées à la fin de l'année scolaire dernière :

• Porté Disparu, une enquête sur une espèce menacée (Nolan et Émeric, CM2)

L'année dernière, nous avons fait des recherches sur les écrevisses à pattes blanches. Nous avons trouvé de nombreuses raisons qui expliquent pourquoi elles sont en voie de disparition : elles ne supportent ni la pollution (les usines polluent l'eau, les vaches aussi salissent l'eau), ni le réchauffement des eaux. Elles ont aussi des prédateurs comme l'écrevisse de Louisiane qui est une espèce invasive. Nous avons fait un crim board pour présenter notre travail.

• Des poèmes offerts par les élèves pour ensoleiller des boîtes aux lettres (Shadé et Lahna, CM2)

Nous avons inventé ou recopié des poésies. Ensuite, nous avons utilisé des porte-plumes, des plumes et de l'encre pour écrire les poèmes.

Puis nous avons plié nos feuilles pour en faire des enveloppes. Le dernier jour de classe (juillet 2022), nous sommes allés dans le village pour distribuer nos poèmes dans les boîtes aux lettres des personnes âgées.

• Cuisine et solidarité (Loane, CM1)

La création l'an passé d'un livret de cuisine autour de recettes anti-gaspillage alimentaire a donné aux élèves l'envie de faire la cuisine à l'école. Après des ateliers pâtisserie organisés dans toutes les classes (sablés, mendiants et croissants à la vanille), les CE2-CM1-CM2 ont continué à préparer et à mesurer des ingrédients. En effet, Loane nous explique que « pour le Téléthon, nous allons récolter de l'argent pour les enfants malades. Nous vendrons des kits cookies et des kits gâteaux de semoule que nous avons faits. » Loane se chargera également de l'organisation d'une collecte alimentaire comme l'an passé.

Le fait que les élèves ont voulu reprendre certains projets de l'an passé va permettre de poursuivre le travail de sensibilisation à des enjeux des Objectifs de Développement Durable.

Augmentation du coût des repas au restaurant scolaire

La cantine n'échappe pas à l'inflation générale : le coût des repas fournis par le traiteur a subi une inflation de 6.50 % qu'il a fallu répercuter (en partie uniquement) sur la participation financière demandée aux parents sur le prix des repas à la cantine.



Piscop et le sport

Nos jeunes champions de l'année 2022



Léandre Belmont

Parmi les nombreux sportifs en herbe de Piscop, notre regard se porte aujourd'hui sur Léandre Belmont qui a fait une saison 2021/2022 honorable !

En effet, Léandre a construit ses quelques succès en compétition grâce aux bases acquises sur son tatami de cœur au Budokai Domontois. Une saison qui finit avec une belle troisième place aux championnats d'Île-de-France, plus haut niveau de compétition en benjamin.

Désormais Léandre poursuit sa formation de judoka au Budokan de Deuil avec lequel il participe à plusieurs compétitions label A et parvient en début de saison à se hisser à la deuxième place du circuit régional minime de Deville-Lés-Rouen.

Nous lui souhaitons une bonne continuation où il poursuit le travail avec rigueur et sérieux ! Comme chacun le sait, nous sommes aux prémices d'un parcours de formation encore long et difficile.

Eva Campo

Eva a commencé le basket ball à l'âge de 4 ans dans le club de St Brice Sous Forêt, dans lequel elle joue à un niveau départemental jusqu'à l'âge de 12 ans.

Elle a été repérée par la Sélection Départementale du Val-d'Oise, pour laquelle elle a joué pendant 2 années. Ensuite elle a intégré le club d'Ermont pour jouer avec les U15 inter région. Avec cette équipe, elle a été sacrée championne d'Île-de-France en 2018/2019.

Depuis, Eva évolue toujours au club d'Ermont en Seniors Féminine au niveau régional et son équipe est régulièrement en tête de classement. Nous lui souhaitons encore de nombreuses années de réussite.



Maelys

Après une année en gymnastique loisir aux agrès, au club VOSB de Saint Brice, en 2018, Maelys est sélectionnée en compétition à la rentrée 2019/2020.

Une année malheureusement marquée par le COVID où les entraînements ont été stoppés.

2020/2021 : Maelys continue la gym en compétition, année encore marquée par le COVID mais les entraînements s'intensifient.

2021/2022 : Maelys effectue sa première compétition en Avril 2022 et elle est sélectionnée pour participer aux interdépartementales Poussines en équipe, le 15/05/22. Elles finissent 2^e (sur 15) de leur catégorie.

Cette année, Maelys continue la compétition dans la catégorie jeunesse.



Les recettes de Mauricette

Amandine de fruits à la cannelle

Ingrédients

- 2 pommes
- 2 poires
- 1 citron
- 60 g de raisins secs
- 15 cl de thé
- ¼ de cuillère à café de cannelle
- 15 g de beurre
- 2 cuillères à café de sucre brun

Pour la crème d'amande :

- 100 g d'amandes en poudre
- 3 œufs
- ¼ de cuillère à café de cannelle
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 3 cuillères à soupe de farine
- 15 cl de lait
- 5 cuillères à soupe de crème fraîche

Mettre les raisins à gonfler dans le thé chaud. Couper les pommes, les poires en quartiers, les arroser de jus de citron. Préchauffer le four à thermostat 6 (180°).

Beurrer un plat à gratin, disposer les fruits et les raisins secs. Mélanger la farine, la crème fraîche, les œufs, le sucre en poudre, la poudre d'amande, le lait et la cannelle.

Répartir le mélange sur les fruits. Enfourner pendant 20 minutes. Saupoudrer de sucre brun et de cannelle. Servez tiède.



Porc au yaourt et épices

Ingrédients

- Porc en morceaux (épaule, échine, joue)
- 1 citron
- 2 yaourts à la grecque
- 3 grosses tomates
- 2 oignons

- Ail
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre, cumin, curcuma
- De l'huile
- 2 cuillères de cacahuètes
- Coriandre

La veille, mettre les morceaux de porc dans un plat, arroser de jus de citron. Mélanger et ajouter les yaourts. Laisser mariner pendant 12h au frigo.

Le lendemain, égoutter les morceaux de porc, essuyer les. Réserver la marinade. Peler et hacher les oignons. Dans une cocotte, les faire fondre à feu doux. Ajouter les tomates, l'ail pressé et les épices. Couvrir et laisser cuire à feu doux en ajoutant un peu d'eau si besoin.

Lier la sauce avec les yaourts de la marinade. Chauffer sans bouillir. Servir parsemé de cacahuètes hachées et de coriandre, accompagné d'un riz blanc.



Les bonnes soupes pour se réchauffer

Soupe orange : Potiron, carottes, curry.

Soupe rouge : oignons rouges, carottes, poivron rouge, céleri, tomates, ail.

Soupe aux châtaignes : 2 carottes en dés, ail, oignons, céleri branche, ajouter 400 g de châtaignes en bocal, 1 l d'eau, mixer un peu de foie gras en escalopes ou revenu à la poêle.

Variantes aux châtaignes : pommes de terre, potiron, châtaignes, champignons, oignons.

Soupe au cresson : cresson 2 bottes, 3 pommes de terre, 1,5 l d'eau, oignon, beurre, crème fraîche.

Colorer l'oignon dans le beurre. Ajouter le cresson (couper les tiges). Faire fondre. Ajouter l'eau et les pommes de terre.

Faire cuire et mixer avec la crème fraîche.





Petites règles d'usage

5 règles d'usage et de bon voisinage

PUIS-JE AVOIR UNE AMENDE SI MON CHIEN ABOIE TOUTE LA JOURNÉE ?



L'aboïement d'un chien n'est pas interdit (le voisinage doit être tolérant). Mais lorsque l'aboïement d'un chien est répétitif, il peut constituer un trouble anormal du voisinage et vous exposer à une amende.

(référence : article R.1336-5 du Code de la santé publique)



PUIS-JE GARDER UN ANIMAL ABANDONNÉ S'IL N'EST NI PUCÉ NI TATOUÉ ?



Une procédure particulière doit être respectée lorsqu'un animal abandonné est trouvé. Il faut l'emmener à la fourrière. Si la fourrière ne retrouve pas le propriétaire de l'animal dans les 8 jours ouvrés alors une demande d'adoption pourra être faite.

(référence : article L.211-21 du Code rural et de la pêche maritime)

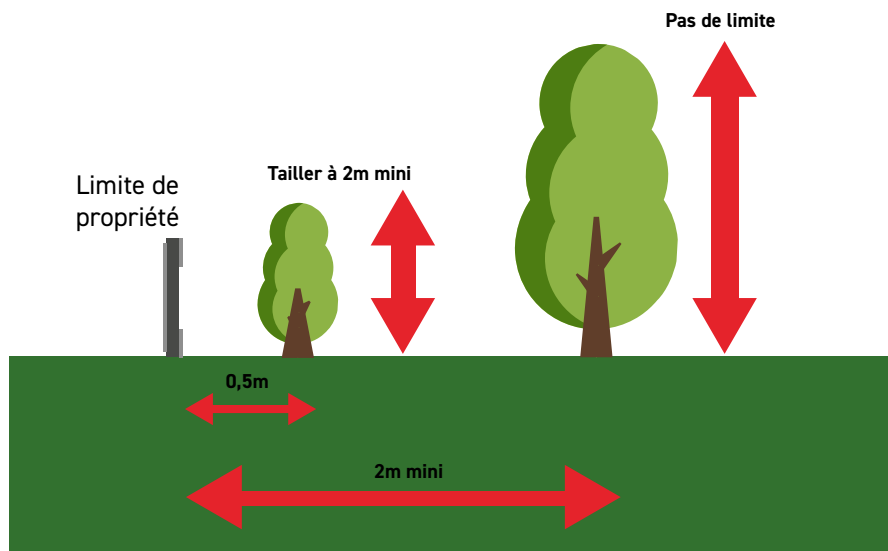
PUIS-JE PLANTER UN ARBUSTE DE 2 MÈTRES À CÔTÉ DE MA CLÔTURE ?



Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Au-delà de 2 mètres de hauteur, la distance minimum à respecter est de 2 mètres.

Remarque : Les haies en bordure des voies publiques doivent être limitées à une hauteur de 2 mètres et ne doivent pas dépasser de la clôture sur le trottoir.

(référence : article 671 du code civil)



Petites règles d'usage



PUIS-JE LAISSER LA NEIGE SUR MON TROTTOIR ?

En hiver, si votre trottoir est enneigé ou verglacé, vous devez le balayer autant que possible ou jeter du sable ou du sel en cas de verglas.

(référence : arrêté du 28 janvier 2019
Mairie de Piscop)



LA DURÉE DE STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE DANS LA RUE EST-ELLE LIMITÉE ?

Si vous stationnez votre voiture ou tout autre véhicule dans votre rue ou dans l'espace public, pensez à le déplacer régulièrement. La durée d'occupation d'une place de stationnement est limitée à 7 jours, au-delà vous risquez une contravention voire une mise en fourrière.

(référence : article R 417-12 du code de la route)



PUIS-JE TONDRE MA PELOUSE UN DIMANCHE ?



Afin d'éviter des nuisances sonores à votre voisinage, vous devez respecter les heures de tonte :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

Ces horaires sont valables toute l'année.

(référence : décret n°2006-1099
du 31 août 2006
du code de la santé publique)





Infos pratiques

Votre équipe municipale



Le Maire

Monsieur Christian LAGIER

Les Adjointes au Maire

- Monsieur Sébastien PAUTRAT
- Monsieur Bernard de WAELE
- Monsieur Dominique TINTILLIER
- Madame Sandrine DRUON-RIOT

Les Conseillers Municipaux

- Monsieur Zoheir AICHOUCHE
- Madame Léna AMAROUCHE
- Madame Ghislaine CAMUS
- Monsieur Bruno DUFOUR
- Madame Sophie GAILLARD
- Monsieur Elias SEMPERE
- Monsieur David TAVARES
- Monsieur Jean-Yves THIN
- Monsieur Fabien VIEIRA-LUIS
- Madame Blandine WALSH DE SERRANT

L'équipe Administrative

- Valérie BRIERE-AUGER
et Solange REY, secrétaires de mairie

L'Équipe Technique

- Jean-Louis CHEVALIER
- Stéphane DELAROCHE
- Dylan CINTAS

L'Équipe Enfance et Jeunesse

Filière Technique

- Emma BOUKINDA
- Fatiha BELGUESMIA

Filière Animation

- Ysaline BENSADI
- Wendy CORNEC

Atsem

- Sandra TOME

Carnet

AVIS DE NAISSANCE

- DOS SANTOS IACONELLI Clélia née le 26 août 2022
- HANAUX Driam né le 8 août 2022
- MONTILLOT Valentin né le 21 mars 2022
- ROSA JOASSIN Louve, Danielle, Marie née le 17 août 2022
- SOUGOUFARA Malik, Yacoub né le 18 novembre 2022

MARIAGES

Pendant l'année 2022, 2 mariages ont été célébrés à Piscop.

- GOUGLIN Trazié, Lou, Nadège et CARRETTE Daniel, Jean, Roland le 17 septembre 2022
- LOILLIER Clémence, Céline, Evelyne et SAOURI Karim le 26 mars 2022

AVIS DE DÉCÈS

- BACHY Michel, Jean, André le 8 octobre 2022
- DEBAISIEUX Denise Paulette Françoise née LÉPINE le 1er avril 2022
- THOMASSETT Yvette, Paulette née LE TOUT le 10 janvier 2022
- PINARD Marcel Eugène Albert le 7 mai 2022



Numéros utiles

URGENCES

Commissariat de police :
17 ou 01 34 38 37 37
Gendarmerie de Domont : 01 39 35 58 50
Pompiers : 18 ou 01 30 11 90 70
SAMU : 15
SOS Poison intoxication : 01 40 05 48 48
SOS Médecins 95 : 01 30 40 12 12
Pharmacie de garde :
17 ou 01 39 35 51 51
Hôpital Montmorency : 01 34 06 60 00
Allo Enfance Maltraitée : 119
ou départemental : 01 30 30 31 31
Jeunes violence Écoute :
0 800 20 22 23
Sida Info service : 0 800 840 800
Drogue, alcool, tabac : 113

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets : 0 800 735 736
Bacs à déchets : 0 800 735 736
Éclairage public : 0 800 800 051
S.I.A.H. : 01 30 11 15 15
Sigidurs : 01 34 19 69 70
Déchetterie Sarcelles : 0 800 735 736
VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29
Urgences Fuites : 0 811 900 918
(24h/24 et 7j/7)
GRDF (Raccordement et conseil) :
09 69 36 35 34
Dépannage 24h/24 et 7j/7 :
0 800 47 33 33

AUTRES ADMINISTRATIONS

D.D.T Cergy : 01 34 35 47 58
TP Service Gestion Comptable
de Montmorency : 01 39 64 27 76
Agglomération Plaine Vallée :
01 30 10 91 61
Sous Préfecture Sarcelles :
01 34 04 30 00
Assistante Sociale de Domont :
01 39 35 16 16
Fourrière : 01 39 37 59 70

Église

Une messe est célébrée le dernier dimanche
de chaque mois à 18h.

SERVICES

MAIRIE



Place
de la Mairie
95 350 PISCOP
Tél. : 01 39 90 19 04
Fax : 01 34 19 93 20
Mail : [contact@
mairie-piscop.fr](mailto:contact@mairie-piscop.fr)

Site officiel : www.piscop.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h
- Jeudi : de 15h à 19h
- Vendredi : de 10h à 12h30

SALLE DES FÊTES

Rue des Petits Poiriers
95 350 PISCOP



Pour maximum : 180 personnes.
Réservation conseillée plus d'un an
à l'avance.

Renseignements en mairie.

ÉCOLE JACQUES PRÉVERT



Rue Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 47 14
• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
8h30 à 11h30 et de 13h30 à
16h30

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Rue Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de
7h à 8h30 et de
16h30 à 19h

Inscription auprès
de la Mairie



CANTINE

Rue Notre Dame
95 350 PISCOP
01 39 92 14 59
• Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi de 11h30 à 13h30
Inscription auprès de la Mairie.



AU PROGRAMME DU THÉÂTRE SILVIA MONFORT

14 janvier 2023 • 20h30

TONY LE JOUR OÙ J'AI APPRIS QUE J'ÉTAIS JUIF

Humour écorché, tendresse triste, mélancolie ironique : Derc manie en virtuose les blagues juives et la dérision de soi.

Directement adaptée du roman autobiographique de Jean-François Derc, la pièce campe l'histoire d'un petit garçon qui, dans les années 60, découvre qu'il est Juif, alors que ses parents, survivants juifs polonais, ont déployé une énergie surhumaine pour le lui cacher... et comment il met 40 ans à régler ce « petit » problème. Sans nostalgie mais avec humour et colère, Jean-François Derc nous raconte son enfance, sa famille, mais aussi tout un pan de la France des années 60 avec un ton particulier qui n'appartient qu'à lui. Délicat et distancé. Dans ce seul en scène à l'écriture incisive, dirigé par son ancien comparse grenoblois, il nous livre une interprétation à la fois touchante et irrésistible.

De et avec Jean-François Derc
Tarif B (20-37 €) / Durée : 1 h 15



20 janvier 2023 • 20h30

DERRIÈRE LE RIDEAU

Bruno Madinier et Enora Malagré évoluent, époustouffants de véricité et de justesse dans cette comédie de faux-semblants signée Éric Assous.

Comment conjurer une déception amoureuse pour un auteur de Théâtre ? En écrire une pièce et s'en « servir » de thérapie dans le but de guérir de sa dernière rupture. L'exercice convient parfaitement à Franck qui met en place des répétitions théâtrales avec la comédienne déjà trouvée pour interpréter le rôle de son ex... Et qui va bouleverser la donne. Vingt ans de moins que lui, pas très expérimentée mais pas si naïve, elle va user d'une répartie incroyable et d'un piquant redoutable. Assisté-t-on à la naissance d'une vraie histoire d'amour ou est-on toujours censé être en répétitions de scène de théâtre ? Jusqu'où ira cette relation ambiguë qui s'installe (déjà) entre eux ?

Une pièce d'Éric Assous avec Bruno Madinier et Enora Malagré
Tarif C (15-26 €) / Durée : 1 h 30



28 janvier 2023 • 20h30

LIANE FOLY - LA FOLLE REPART EN THÈSE

Une folle thèse hors du temps avec une mise en scène déjantée de Maurice Barthélémy.

Après le succès de « La folle parenthèse » et « La folle part en cure », Liane Foly innove avec un troisième woman show mêlant humour, imitations, humeurs et chansons. Seule en scène, elle incarne une multitude de personnages et s'improvise tour à tour, enjouée, authentique, espiègle, révoltée, habitée, sensuelle... Son grain de Foly nous entraîne avec magie dans un singulier voyage introspectif et interactif pour célébrer la vie comme une fête et honorer l'instant présent !

Un spectacle de Liane Foly
Tarif A (25-42 €) / Durée : 1 h 30



3 février 2023 • 20h30

ESPÈCES MENACÉES

Une comédie policière vaudevillesque, signée des talentueux Michel Blanc et Gérard Jugnot dans une mise en scène d'Arthur Jugnot.

Le jour de son anniversaire, Yvon échange par mégarde sa mallette de comptable contre celle d'un inconnu dans le RER et y découvre des millions. Il décide aussitôt de s'envoler pour Buenos Aires, en Argentine, afin d'y commencer une nouvelle vie au soleil. Mais c'est sans compter sur le refus obstiné de sa femme, les intrusions successives d'un couple d'amis inopportuns, d'un policier douteux, d'un commissaire tatillon, d'un chauffeur de taxi irascible, et l'arrivée d'un tueur bien décidé à récupérer son dû... Espèces Menacées est une pièce écrite en 1994 par le dramaturge britannique Ray Cooney, sous le titre de « Funny Money ».

Une comédie de Ray Cooney avec Laurent Ournac, Arnaud Gidoïn, Thierry Heckendorn, Yannik Mazzilli, Gaëlle Gauthier, Zoé Bruneau, Sébastien Pierre, Arnaud Fiore
Tarif A (25-42 €) - Durée : 1 h 30



9 février 2023 • 20h30

DJIMO - A 100 %

Rien ne sert de courir, il faut vanner à point, telle est la devise de cet humoriste de talent, Révélation du prix de Montreux et du Grand Prix du Festival d'humour de Paris. Djimo ne fait pas du stand-up de quantité mais de qualité !

Djimo n'est pas pressé, mais il est drôle. Djimo va à son rythme, mais il n'est pas largué. Comme il dit, « rien ne sert de courir, il faut vanner à point. » Vous l'aurez compris : Djimo, c'est l'homme qui arrive à point dans le monde de l'humour !

Un spectacle de Djimo
Tarif B (20-37 €) - Durée : 1 h 30



10 mars 2023 • 20 h 30

THE BEST VOICES OF THE VOICE

Un concert inoubliable pour vibrer sur les tubes de Stevie Wonder, Aretha Franklin, Tina Turner, Pharel Williams...

Ils ont fait et continuent de faire les beaux jours du célèbre show « Gospel pour 100 Voix », mais aussi des émissions de télévision de The Voice, la Nouvelle Star ou la Star Academy. Ils ont chacun développé une carrière personnelle et ont décidé de se retrouver pour créer, sous la houlette du directeur artistique de « Gospel pour 100 Voix », un spectacle qui rend hommage à la voix et à la musique live. Entourés de choristes, de musiciens et de danseurs, ils interprètent un répertoire varié mêlant Soul, Jazz, Gospel, Funk et R&B.

Tarif B (20-37 €) - Durée : 1 h 30

17 mars 2023 • 20 h 30

BAS LES MASQUES

Une comédie policière, du théâtre polar, plein d'humour, de rebondissements, de quiproquos, de personnages déjantés... en quête de la vérité !



Un immeuble bourgeois. Dans une cave, un homme est retrouvé mort, assassiné. Le commissaire Lucas est chargé de l'enquête. La dernière avant sa mise à la retraite. Tout se jouera dans l'appartement du dernier étage de l'extraordinaire Madame « Dany ». Un à un, les personnages y viendront tisser les fils invisibles de l'affaire. Le commissaire découvrira que plusieurs occupants des lieux ont eu un lien direct avec la victime et que quelques-uns semblent déjà se connaître entre eux. L'énigme se complique et s'annonce difficile pour l'enquêteur qui devra faire face à des gens coriaces, farfelus, machiavéliques, opportunistes qui ne vont pas le ménager.

Une comédie de Bruno Druart et Patrick Angonin avec Patrice Laffont, Tonya Kinzinger, Dominique De Lacoste, Loise De Jadaut, Mike Fédée

Tarif B (20-37 €) - Durée : 1 h 30

31 mars 2023 • 20 h 30

LA CHIENNE DES BASKERVILLE

Une comédie absurde, à l'humour anglais, écrite par des Français ! Il était une fois, une légende effroyable qui continue d'épouvanter les âmes les plus naïves. Il était une fois, la vengeance d'une bête terrifiante aux yeux rouges qui crachait du feu. Il était une fois, 6 comédiens et marionnettiste qui incarneront les 15 personnages du célèbre roman de Conan Doyle et aussi un chien monstrueux et l'horrible tueur de scream et aussi peut-être d'autres personnages. Il était une fois une comédie absurde, à l'humour anglais écrite par des Français. Il était une fois la chienne des Baskerville.

D'après le roman de Sir Arthur Conan Doyle

Tarif B (20-37 €) - Durée : 1 h 30



8 avril 2023 • 20 h 30

BALLET NATIONAL DE POLOGNE - SLASK

Slask popularise le folklore polonais, à travers le monde, en présentant les chants et les danses de toutes les régions de la Pologne et plus particulièrement des régions du sud.



Les danseurs, parés de leurs costumes pittoresques, le chœur et l'orchestre, nous restituent toute la beauté du folklore polonais dans un ballet spectaculaire et chatoyant. Laissez-vous embarquer dans ce voyage culturel et éblouir par des chorégraphies de haut vol, au gré des danses traditionnelles.

Tarif B (20-37 €)

13 avril 2023 • 20 h 30

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Une comédie savoureuse signée des auteurs des pièces à succès Panique au Ministère, La Candidate...



Jeanne est une organisatrice de mariage bienveillante et appliquée, mais bien qu'elle travaille d'arrache-pied, entre l'EHPAD de son père et les études de sa fille, les dettes s'accroissent dangereusement. Prise à la gorge, elle mise beaucoup sur le mariage très chic pour lequel elle et son assistant, le naïf et dévoué Serge, ont été engagés ce samedi. C'est sûr : cette fois, elle va pouvoir solder ses comptes et payer tous ses créanciers ! Sauf que toutes les personnes du staff disparaissent mystérieusement, les unes après les autres, mettant la cérémonie en péril... Mais pour Jeanne et Serge, pas question d'abdiquer : ce mariage doit avoir lieu, pour le meilleur... et pour le pire !

Une comédie de Jean Franco et Guillaume Mélanie avec Booder, Rebecca Hampton, Marie-Aline Thomassin, Florence Savignat, Amélie Robert, Thomas Hoff

Tarif B (20-37 €) - Durée : 1 h 40

21 avril 2023 • 20 h 30

YVES DUTEIL

Sur son chemin d'émotions, servi par trois musiciens remarquables, Yves Duteil nous invite à un nouveau voyage.



On ne présente plus Yves Duteil, tant il fait partie du patrimoine de la chanson francophone... Dans sa riche discographie, citons La langue de chez nous, Le petit pont de bois mais la fierté de l'artiste, c'est tout de même Prendre un enfant par la main, un titre qui lui a valu une moisson de lauriers ! Pour ce nouveau concert, les thèmes se sont imposés comme une urgence dans cette période étrange, entre incertitude et espérance, « Ni drapeau blanc ni drapeau noir, de la musique et de l'espoir » ...

De titres-phares en chansons nouvelles, la formule est toujours résolument acoustique, mais sa texture musicale est encore différente : la poésie des mots s'habille d'inspirations rythmiques d'ailleurs.

Tarif C (15-26 €) - Durée : 1 h 30

Agenda

LES DATES À RETENIR EN 2023

10 janvier

VŒUX DU MAIRE

4 février

REPAS DES ANCIENS

18 mars

**FÊTE DE L'ÉCOLE LOTO
ORGANISÉ PAR LA FCPE**



Avril

VOYAGE DES SÉNIORS

8 mai

COMMÉMORATION



13 mai

BROCANTE À PISCOP



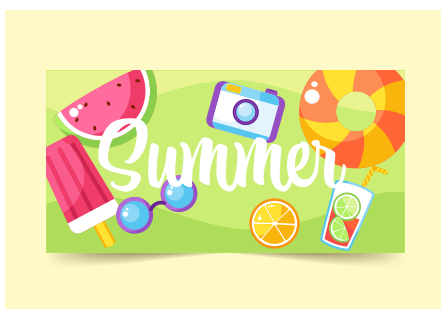
26 mai

FÊTE DES VOISINS



24 juin

FÊTE DE L'ÉTÉ



27 juin

KERMESSE DE L'ÉCOLE



4 septembre

RENTÉE SCOLAIRE



Octobre

FÊTE DE SAINT-HUBERT



11 novembre

COMMÉMORATION



25 novembre

BROC'ENFANTS

Décembre

NOËL DES ENFANTS

